

# PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER DESTINÉS AUX ENFANTS HANDICAPÉS ET À LEUR FAMILLE

## AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AUX FAMILLES

- > **Le supplément pour enfant handicapé**  
Pour connaître les critères d'admissibilité, consultez le site Web de Retraite Québec.
- > **Diverses mesures fiscales dont les crédits d'impôt pour frais de garde et pour frais médicaux**  
Pour plus d'information, adressez-vous à Revenu Québec.
- > **L'allocation pour le répit, le dépannage et le gardiennage**  
Pour plus d'information, adressez-vous à votre centre intégré de santé et de services sociaux ou à votre centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (centre local de services communautaires – CLSC).
- > **Pour les prestataires de l'aide financière de dernier recours : l'allocation pour contraintes temporaires pour le parent d'un enfant handicapé et certaines prestations spéciales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**  
Pour en savoir plus sur les programmes d'aide sociale et de solidarité sociale, adressez-vous au centre local d'emploi de votre secteur.

OFFICE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

*conjuguer*  
nos forces

## AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AUX ORGANISMES OU AUX ÉTABLISSEMENTS

- > L'allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde
- > La Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins  
Pour plus d'information, adressez-vous au service de garde que fréquente votre enfant ou consultez le site Web du ministère de la Famille.
- > L'allocation pour l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (établissements scolaires)  
Pour plus d'information, adressez-vous à la direction de l'école de votre enfant.

## OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

### SI VOTRE ENFANT EST UNE PERSONNE AYANT :

- > UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
- > UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
- > UNE INCAPACITÉ VISUELLE, AUDITIVE OU MOTRICE
- > UNE DÉFICIENCE ORGANIQUE
- > UN TROUBLE GRAVE DE SANTÉ MENTALE

### DES RESSOURCES SONT LÀ POUR VOUS :

- > DES RENSEIGNEMENTS
- > DES CONSEILS
- > DU SOUTIEN
- > DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour des renseignements sur l'ensemble des programmes et services offerts, n'hésitez pas à joindre l'Office des personnes handicapées du Québec et à consulter ses guides d'information pour les personnes handicapées, leur famille et leurs proches.

Office des personnes  
handicapées

Québec



Un seul numéro, sans frais,  
partout au Québec :

**1 800 567-1465**



Téléscripteur :

**1 800 567-1477**

[aide@ophq.gouv.qc.ca](mailto:aide@ophq.gouv.qc.ca)

[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)